

Alors, ça va bien ou ça ne va pas bien ?

S.V.P. accordez vos violons !



Les pros de la communication

D'un côté, M. DENIZOT enregistre une vidéo pour féliciter l'ensemble des salariés pour les très bons résultats de la CERA de ce début d'année! Il ne voit que des salariés contents qui positivent.

De l'autre côté, nous avons Monsieur Frédéric MARTIN, membre du directoire en charge du pôle BDD, qui déclare, de façon relativement véhémement, lors de réunions avec les managers, que les résultats sont mauvais et que les commerciaux sont nuls! Lui, visiblement, n'est pas content. C'est à croire qu'ils ne se croisent jamais.

Une méthode d'un autre temps !

Pour le SU-UNSA, la méthode de M. MARTIN, en s'en prenant à la force commerciale est toute SAUF BIENVEILLANTE : c'est oublier, un peu vite, les conditions de travail exécrables dans lesquelles exercent les commerciaux :

- ⇒ **Les agences sont rarement complètes** entraînant parfois la fermeture, programmée ou inopinée de certains points de vente faute de personnel. Quant à celles qui ne ferment pas, elles travaillent souvent à effectif réduit, faisant supporter la charge de travail sur ceux qui restent !
- ⇒ **Le turnover est à son plus haut.** Démissions, ruptures de période d'essai, difficultés de recrutement.

Voilà ce que vit le réseau commercial depuis des années !



A pratiquer ainsi, Monsieur MARTIN, vous continuez à créer de la désillusion et du découragement. Les conséquences vous les connaissez : départs volontaires et un phénomène nouveau qui tend à se répandre dans beaucoup d'entreprises : la démission silencieuse*. Vous ne fidéliserez pas les salariés de cette manière! **Ce dont le réseau a besoin aujourd'hui, ce sont des encouragements et la de reconnaissance mais certainement pas de messages coercitifs et dévalorisants .**

Monsieur MARTIN, changez de méthode, vous êtes à contrecourant !

*démission silencieuse : désengagement professionnel, renoncement à la culture de performance et de surpassement au travail.

Rejoignez-nous !



PRÉADHÉSION ou ADHESION ICI

Nom : _____

Prénom : _____

Née le : _____ **à :** _____

Adresse personnelle :

Email perso (facultatif) : _____

Tél. perso (facultatif) :

date d'entrée dans le groupe : _____

Affectée à : _____ **Code ES :** _____

Emploi occupé : _____ **Classification :** _____

Temps de travail (%) :

**Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA.
Mon numéro de téléphone pour être joint est le**

A.....Le.....Signature

Coupon à retourner à su.cera@sfr.fr

Droit de rectification, informatique et liberté : En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.